



BULLETIN OFFICIEL

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
RECHERCHE ET INNOVATION

Bulletin officiel n°41 du 4 novembre 2021

SOMMAIRE

Enseignements secondaire et supérieur

Titres et diplômes

Diplôme national des métiers d'art et du design : modification de certaines dispositions du Code de l'éducation décret n° 2021-1344 du 13-10-2021 - JO du 15-10-2021 (NOR : ESRS2121554D)

Mouvement du personnel

Nomination

Désignation à l'Institut des hautes études pour la science et la technologie arrêté du 13-10-2021 (NOR : ESRR2131028A)

Élections

Remplacement de membres élus de sections du Comité national de la recherche scientifique avis (NOR : ESRR2131261V)

Informations générales

Conseils, comités, commissions

Vacance de sièges au sein de conseils scientifiques d'instituts du Centre national de la recherche scientifique avis (NOR : ESRR2132278V)

Enseignements secondaire et supérieur

Titres et diplômes

Diplôme national des métiers d'art et du design : modification de certaines dispositions du Code de l'éducation

NOR : ESRS2121554D

décret n° 2021-1344 du 13-10-2021 - JO du 15-10-2021

MESRI - DGESIP A1-2 -MENJS

Vu Code de l'éducation, notamment articles L. 612 1, L. 613 1 et D. 642 34 à D. 642 54 ; avis du Cneser du 7-7-2021 ; avis du CSE du 8-7-2021

Sur le rapport de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Publics concernés : étudiants en formation conduisant au diplôme national des métiers d'art et du design (DNMADE).

Objet : modification de certaines dispositions du Code de l'éducation relatives au diplôme national des métiers d'art et du design.

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.

Notice : le décret modifie l'article qui mentionne les modalités de validation des études supérieures et des acquis de l'expérience (VES et VAE) en renvoyant vers les articles adéquats dans le code de l'éducation. Il précise que le diplôme est organisé en blocs de compétences, conformément aux référentiels qui le structurent. Enfin, il prévoit qu'une attestation de blocs de compétences est délivrée par le recteur de région académique aux étudiants qui n'ont pas obtenu le diplôme.

Références : le texte et le Code qu'il modifie, dans sa rédaction issue de cette modification, peuvent être consultés sur le site Légifrance (<http://www.legifrance.gouv.fr>).

Article 1 - La partie réglementaire du chapitre II du titre IV du livre VI du Code de l'éducation est ainsi modifié :

1° Le dernier alinéa de l'article D. 642-44 est remplacé par l'alinéa suivant :

« Il peut également être obtenu, totalement ou partiellement, conformément à l'article R. 335-5 au titre de la validation des acquis de l'expérience et aux articles R. 613-33 à 37 au titre de la validation des études supérieures. » ;

2° Au premier alinéa de l'article D. 642-52, il est ajouté une phrase ainsi rédigée : « Les unités d'enseignement, regroupées ou non, sont organisées en blocs de compétences. » ;

3° À l'article D. 642-53, il est ajouté un alinéa ainsi rédigé :

« Dans les cas où le candidat n'a pas validé l'ensemble des blocs de compétences du diplôme, le jury prend une décision de validation partielle du diplôme en mentionnant les blocs de compétences obtenus. Ces blocs de compétences font l'objet d'une attestation délivrée par le recteur de région académique au candidat. »

Article 2 - Le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 13 octobre 2021

Jean Castex

Par le Premier ministre :

La ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation,
Frédérique Vidal

Le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports,
Jean-Michel Blanquer

Mouvement du personnel

Nomination

Désignation à l'Institut des hautes études pour la science et la technologie

NOR : ESRR2131028A

arrêté du 13-10-2021

MESRI - MENJS - DGRI SPFCO B2

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en date du 13 octobre 2021, sont admis en qualité d'auditeurs de l'Institut des hautes études pour la science et la technologie au titre de la session 2021 - 2022 :

Lauriane Abriat, déléguée générale adjointe, Haut comité français pour la résilience nationale (HCFRN) ;
Monsieur Yannick Autret, chargé de mission recherche, transport, énergie et environnement, ministère de la Transition écologique et solidaire ;
Madame Pascale Bayle-Guillemaud, commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives, directrice adjointe, Institut de Recherche Interdisciplinaire de Grenoble (CEA/DRF/IRIG) ;
Marie-France Benassy, TotalEnergies, responsable Programme Transverse HSE, direction Recherche & Développement ;
Monica Branco Forte, Cirad, directrice de la comptabilité et des affaires financières ;
Hélène Bréard, Les Petits Débrouillards, directrice Les Petits Débrouillards Grand Ouest ;
André Canvel, inspecteur général de l'éducation du sport et de la recherche, IGESR ;
Pauline Capus, déléguée générale, Association Française des Pôles de Compétitivité ;
Madame Armelle Carnet, Inrae, directrice adjointe responsabilité sociétale et environnementale ;
Philippe Chamaret, directeur, Institut Éco-citoyen pour la connaissance des pollutions ;
Isabelle Cohen, chargée de recherche, Centre national de la recherche scientifique, membre élue au Bureau national Sgen-CFDT Recherche EPST ;
Laurence Corvellec, Aix-Marseille Université, directrice générale des services ;
Haichau Cournede Tran, Air Liquide, marketing manager, direction Marketing et développement ;
Jean-Charles Damery, chef de projet Lisa (Laser Interferometer Space Antenna), CNES ;
Clément Delvigne, consultant psychologue, SBT Human(s) matter ;
Xavier Drouet, fondateur, D-FI ;
Brigitte Dubel, chef de projet Innovation, AG2R La Mondiale ;
Thomas Ernst, commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives, directeur scientifique du Leti ;
Madame Christelle Falcioni, ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, directrice de cabinet du recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation Auvergne-Rhône-Alpes ;
Arnaud Farge, ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, proviseur, Lycée des Métiers Henri Becquerel ;
Patricia Fernandes, ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, chef d'établissement, Collèges REP+ ;
Monsieur Frédéric Forain, Gendarmerie nationale, chef de la Division Criminalistique Ingénierie et Numérique, Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale ;
Monsieur Emmanuel Gardinetti, ministère des Armées, chef du département Expertise et Technologies de défense, responsable innovation domaine terrestre et responsable domaine scientifique Hommes et Systèmes, Agence de l'innovation de défense ;
Catherine Gourlay-Francé, Anses, directrice adjointe de l'évaluation des produits réglementés ;
Sophie Huet, Caisse des dépôts et consignations, responsable d'Investissement, Banque des territoires ;
Sabine Hug, chargée de programmation, Universcience ;
Monsieur Frédéric Huynh, Institut de recherche pour le développement, directeur de l'IR Data Terra ;
Valérie Isabelle, directrice du développement rural et de la pêche, Agence de services et de paiement ;
Séverine Jouanneau, commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives, cheffe du département

R&D/ Batteries et hydrogène pour la mobilité ;
Gilles Le Pluart, Thales, Senior system architect, Thales DMS ;
Chloé Lemeunier, université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis, directrice déléguée aux partenariats, en charge du Centre numérique d'innovation sociale ;
Damien Lenouvel, directeur, Centre d'animation social et familial de Bischwiller ;
Monsieur Pascal Maigné, ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, chargé de Mission Prospective Internationale et Innovation ;
Laurent Micouin, Centre national de la recherche scientifique, directeur, Laboratoire de Chimie et Biochimie pharmacologiques et toxicologiques (UMR 8601) ;
Mireille Moulin, Centre national de la recherche scientifique, directrice administrative adjointe, Institut des sciences de l'information et de leurs interactions ;
Roland Pellenq, directeur de recherche, Epidapo, Washington, Centre national de la recherche scientifique ;
Thomas Plisson, commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives, chef de projet Études scientifiques et technologiques de base, direction des applications militaires ;
Monsieur Frédéric Restagno, chargé de recherche CNRS, Soft interfaces group, Laboratoire de physique des solides, université Paris-Saclay ;
Olivier Rey, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, IGESR ;
Jean-Paul Schütz, ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, proviseur de lycée polyvalent ;
François Storrer, ministère de la Transition écologique et solidaire, secrétaire général et conseiller scientifique, Commission nationale d'évaluation (CNE) ;
Simione Jimmy Vakauliafa, directeur général, ALLIANCE 3C ;
Anne-Lise Wicker, Sorbonne Université, directrice générale de la Faculté des Lettres.

Mouvement du personnel

Élections

Remplacement de membres élus de sections du Comité national de la recherche scientifique

NOR : ESRR2131261V
avis
MESRI - DGRI SPFCO B2

Les sièges suivants sont à pourvoir pour les sections du Comité national de la recherche scientifique mentionnées ci-dessous :

Section 8 : « Micro- et nanotechnologies, micro- et nanosystèmes, photonique, électronique, électromagnétisme, énergie électrique »

1 siège - Collège B1

Section 19 : « Système Terre : enveloppes superficielles »

2 sièges - Collège A2

Section 20 : « Biologie moléculaire et structurale, biochimie »

1 siège - Collège B2

Section 21 : « Organisation, expression, évolution des génomes »

1 siège - Collège A2

Section 23 : « Biologie intégrative des organismes photosynthétiques et des microorganismes associés »

1 siège - Collège B1

Section 27 : « Relations hôte-pathogène, immunologie, inflammation »

1 siège - Collège A2

Les candidatures doivent être établies suivant le formulaire de déclaration de candidatures annexé à la présente, **avec signature manuscrite**, accompagnées, d'un curriculum vitae et le cas échéant, de la liste des travaux, *des productions scientifiques les plus récentes*. Il est recommandé de joindre également une lettre de motivation. *L'ensemble du dossier (fichier unique) ne devant pas excéder 10 pages.*

Elles doivent obligatoirement parvenir au secrétariat général du Comité national, soit par courriel (secr-sgcn@cns-dir.fr), soit par courrier postal (CNRS-SGCM, 3 rue Michel Ange - 75016 Paris) avant **le 25 novembre 2021 à 18 h 00**.

Le formulaire de déclaration de candidature est téléchargeable à l'adresse ci-dessous :

- pour les sections http://www.cnrs.fr/comitenational/sieges_vacants/sections/Annexe_Section.pdf

Annexe

↳ *Déclaration de candidature à une section du Comité national*

ANNEXE (1)
**DÉCLARATION DE CANDIDATURE A UNE
SECTION DU COMITÉ NATIONAL**

IMPORTANT : Joindre un curriculum vitae et le cas échéant, la liste des travaux, des productions scientifiques les plus récentes. Il est recommandé de joindre également une lettre de motivation.

L'ensemble du dossier (fichier unique) ne devant pas excéder 10 pages.

- (1) Ce document est téléchargeable à l'adresse suivante : http://www.cnrs.fr/comitenational/sieges_vacants/sections/formcand.htm
Il est vivement conseillé de dactylographier votre candidature selon ce modèle

N° de la section _____ Collège _____

Intitulé de la section _____

Nom d'usage _____

Nom de naissance _____

Prénoms _____

Date de naissance _____

Grade et échelon actuels _____

Organisme d'appartenance _____

Avez-vous déjà été membre d'une section du Comité national ? OUI NON

De _____ à _____

Etes-vous membre du Conseil national des universités (hors disciplines médicales, odontologiques) ? OUI NON

Etes-vous membre d'une commission scientifique spécialisée de l'INSERM ? OUI NON

Etes-vous membre du Conseil scientifique de l'INSERM ou du CNRS ? OUI NON

Etes-vous membre d'un des jurys de concours nationaux d'agrégation au titre de l'année en cours (disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion) ? OUI NON

Etes-vous membre de l'équipe de direction d'un institut du CNRS (directeur et directeur adjoint) ? OUI NON

Adresse professionnelle

Unité _____ Laboratoire _____

Service _____

n° _____ Rue _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____ N° du poste _____

Courriel _____

Adresse personnelle

n° _____ Rue _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____ Mobile _____

Courriel _____

Fait à _____, le _____

Signature _____

Dans la mesure où vous seriez élu(e), où désiriez-vous que soit expédié le(s) :

- Courrier(s) : Adresse personnelle professionnelle
- Paquet(s) : Adresse personnelle professionnelle

Je m'oppose à l'utilisation commerciale des données qui me concernent : OUI

Les données à caractère personnel feront l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi Informatique et Libertés (n° 78-17) du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour les informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication de ces informations, vous pouvez vous adresser par écrit ou sur place, au Secrétariat général du Comité national, 3 rue Michel-Ange, 75794 Paris cedex 16

Informations générales

Conseils, comités, commissions

Vacance de sièges au sein de conseils scientifiques d'instituts du Centre national de la recherche scientifique

NOR : ESRR2132278V
avis
MESRI - DGRI SPFCO B2

Sont déclarés vacants les sièges suivants :

Conseil scientifique d'institut : Institut de physique

1 siège - Collège électoral B2

Conseil scientifique d'institut : Institut de chimie

1 siège - Collège électoral B1

1 siège - Collège électoral B2

Conseil scientifique d'institut : Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions

1 siège - Collège électoral A2

Conseil scientifique d'institut : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions

1 siège - Collège électoral A1

Conseil scientifique d'institut : Institut national des sciences de l'univers

1 siège - Collège électoral B2

Les candidatures doivent être établies suivant le formulaire de déclaration de candidature annexé à la présente, avec **signature manuscrite**, accompagné d'un curriculum vitae et le cas échéant, de la liste des travaux et des productions scientifiques les plus récents. Il est recommandé de joindre également une lettre de motivation. **L'ensemble du dossier (fichier unique) ne devant pas excéder 10 pages.**

Elles doivent obligatoirement parvenir au secrétariat général du Comité national, soit par courriel (SGCN.Secretariat@cns.fr), soit par courrier postal (CNRS-SGCN, 3, rue Michel-Ange - 75016 Paris), **avant le 6 décembre 2021 à 18 h 00.**

Le formulaire de déclaration de candidature est téléchargeable à l'adresse ci-dessous :
http://www.cns.fr/comitenational/sieges_vacants/csi/Annexe_CSI.pdf.

Annexe

↪ *Formulaire de déclaration de candidature à un conseil scientifique d'institut du Comité national de la recherche scientifique*



DÉCLARATION DE CANDIDATURE A UN CONSEIL SCIENTIFIQUE D'INSTITUT DU COMITÉ NATIONAL

IMPORTANT : Joindre un curriculum vitae et le cas échéant, de la liste des travaux, des productions scientifiques les plus récentes. Il est recommandé de joindre également une lettre de motivation.

L'ensemble du dossier (fichier unique) ne devant pas excéder 10 pages.

- (1) Ce document est téléchargeable à l'adresse suivante : http://www.cnrs.fr/comitenational/sieges_vacants/csi/Annexe_CSI.pdf
Il est vivement conseillé de dactylographier votre candidature selon ce modèle

Intitulé du conseil scientifique

Collège

Nom d'usage

Nom de naissance

Prénoms

Date de naissance

Grade et échelon actuels

Organisme d'appartenance

Avez-vous déjà été membre d'une instance du Comité national, si oui, précisez la période

De _____ à _____

Indiquez le numéro ou nom de l'instance

Etes-vous membre d'un des jurys de concours nationaux d'agrégation au titre de l'année en cours (disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion) ?

OUI

NON

Etes-vous membre de l'équipe de direction d'un institut du CNRS (directeur et directeur adjoint) ?

OUI

NON

Adresse professionnelle

Unité

Laboratoire

Service

n°

Rue

Code postal

Ville

Téléphone

N° du poste

Courriel

Adresse personnelle

n°

Rue

Code postal

Ville

Téléphone

Mobile

Courriel

Fait à

, le

Signature

Dans la mesure où vous seriez élu(e), où désiriez-vous que soit expédié le(s) :

- Courrier(s) : Adresse personnelle professionnelle
■ Paquet(s) : Adresse personnelle professionnelle

Je m'oppose à l'utilisation commerciale des données qui me concernent : OUI